923
Case
FRC
21221

DISCOURS

Prononcé à la séance des Amis de la Constitution de Montargis, du 24 Août 1792, *par* Louis Lepage, *médecin et membre de cette Société, qui en a arrêté l'impression.*

Freres et amis,

Autant il eſt douloureux pour un ami de l'humanité, de voir la plupart de ſes ſemblables dévoués à l'abaiſſement & à la misère, ſous la verge d'une poignée d'hommes qui ſe prétendent d'une

THE NEWBERRY
LIBRARY

924

espece bien supérieure, quand ils sont en effet, par leurs pernicieuses inclinations, fort au-dessous du dernier de leurs sujets ; autant il est agréable & consolant d'attacher ses regards sur un grand Peuple, qui, après avoir brisé ses chaînes, se livre avec discernement & énergie à l'affermissement de la liberté. Tel est le spectacle intéressant qu'offre la France depuis le jour où les premiers coups furent portés au Pouvoir arbitraire, devenu enfin intolérable par son audace & ses excès.

Je me suis proposé de résumer avec vous les principales époques qui nous ont amenés au point où nous en sommes, & d'examiner par quelles causes les grands événemens dont nous sommes témoins ont été déterminés.

Je ne vous retracerai point, (assez d'autres l'ont fait avant moi), comment l'Etat penché sur l'abyme & presque renversé par les dilapidations de plusieurs regnes, ne fut soutenu que par la détresse où le despotisme s'était plongé lui-même. Louis XIV avait prodigué ses trésors à l'établissement d'une fausse grandeur & à l'acquisition d'une éphémère renommée; Louis XV les avait, sans pudeur, sacrifiés à ses honteux plaisirs ; Louis XVI en avait laissé dévorer les restes par tous les fripons titrés qui trouvaient dans sa faiblesse, & la tentation de s'enrichir aux dépens du Peuple, & les moyens de la satisfaire. La Cour fut obligée d'appeler à son aide la France

225

qu'elle avait épuisée, & la restauration du trésor public donna lieu au rassemblement des Etats-généraux.

Mais comment aurait-on pu se borner à l'examen des finances, lorsque d'un côté, tant d'autres vexations pesaient sur le Peuple; lorsque de l'autre, les lumieres acquises par l'expérience & sur-tout par les écrits des philosophes, avaient fait germer le désir d'un meilleur ordre de choses, & inspiré la haîne de la tyrannie? Le tems était donc venu, où les Français devaient prendre place parmi les Nations affranchies, & la Révolution commença par la déclaration des droits de l'homme & du citoyen. On ne peut trop admirer cette magnifique exposition des privileges de l'espece humaine, ignorés pendant tant de siecles & ensuite foulés aux pieds par les oppresseurs des Peuples. Ce vestibule imposant par la régularité de ses proportions & sa majestueuse simplicité, annonce le progrès de nos connaissances politiques, & commande le respect pour les mains qui l'ont élevé. Que de maux n'aurait-t-on point épargnés à la France, si l'on eut fait dans la construction du reste de l'édifice, l'application des principes purs que l'on avait posés d'abord? ou plutôt pour ne pas cesser d'être juste, pourquoi ne put-on pas dès-lors employer les fondemens que l'on venait d'établir avec tant de solidité? C'est que, quand il s'agit d'organiser un Peuple ancien, on est obligé de composer avec des usages souvent contraires à la

926

raiſon, mais qu'un long eſpace de tems ſemble avoir conſacrés, & avec des préjugés bizarres qui, perpétués de race en race, ſe ſont en quelque ſorte identifiés avec la Nation elle-même. *Solon*, interrogé quelles lois il avait donné à Athènes; *mes lois ne ſont pas*, dit-il, *les meilleures imaginables, mais elles ſont les meilleures que les Athéniens puiſſent ſupporter*. De même, lorſque l'Aſſemblée-nationale réſolut de nous donner une nouvelle Conſtitution, il fallut accorder ſon ouvrage avec les idées dominantes, & s'accommoder de l'opinion publique, telle qu'elle était alors, en attendant qu'elle devînt plus éclairée. A cet obſtacle déjà ſi grand, s'en joignit un autre peut-être plus grand encore, je veux dire l'intérêt particulier des Légiſlateurs qui, chargés de rétablir les droits de la Nation, ne furent pas aſſez convaincus qu'ils devaient s'oublier eux-mêmes. De ces deux cauſes réunies réſultèrent dans la Conſtitution pluſieurs articles contradictoires avec la ſublime Déclaration des droits, qui ne fut plus qu'un bel arrangement ſyſtématique, monument de notre impuiſſance ou de notre corruption, mais que le génie tutélaire de la France conſerva comme une pierre d'attente réſervée pour des tems plus favorables à la cauſe du Peuple. En ſorte que la Conſtitution fut bien à la vérité de beaucoup préférable à l'ancien régime; mais pourtant encore éloignée du dégré de perfection auquel la déclaration

des droits faisait présumer qu'elle devait atteindre.

Les hommes naissent & demeurent libres, dit le premier article de cette charte immortelle ; & cependant nos Colonies sont peuplées d'esclaves, & c'est l'orgueilleux despotisme qui, s'efforçant d'empêcher la liberté d'aborder à ces contrées lointaines, a mis aux mains des mulâtres les flambeaux qui ont incendié les plaines de S. Domingue. *Les hommes naissent & demeurent libres & égaux en droits*, voilà la vérité pure & entiere : & cependant la Constitution établit entre les citoyens une affligeante inégalité. Ceux qui, à la fin d'une journée de fatigues & de sueurs, ne recueillent que de quoi suffire aux plus pressans besoins, sont exclus de tous droits politiques ; & cette portion nombreuse & intéressante par son infortune, est jettée au rebut comme une espece détériorée. Viennent ensuite ceux qui, un peu plus éloignés de l'indigence, sont admis à voter dans les assemblées ; mais ils ne jouissent que d'une faveur passagère, circonscrite, & jamais les suffrages de leurs concitoyens ne peuvent leur confier les fonctions électorales, administratives & municipales. Il faut, pour aspirer à ces dignités, un dégré d'aisance plus étendu, plus ostensible. De sorte qu'en poussant ce raisonnement aussi loin qu'il peut aller, on établit en d'autres termes que le plus riche citoyen est en même-tems le meilleur citoyen ; ce qui est souvent une évidente contre-vérité. A quoi tiennent donc ces distinctions établies

928

en contravention à la déclaration des Droits ? à l'idée fauſſe que l'on s'était formée de ce qu'on appelait dédaigneuſement la multitude. Comme ſi les propriétés territoriales étaient les ſeules qui attachaſſent les Citoyens à la Patrie ! comme ſi la facilité du travail, la conſidération accordée à la bonne conduite & la probité, les relations ſociales entre les pères, les époux, les enfans, les parens & les amis, n'étaient point auſſi des propriétés intéreſſantes, propres à lier par un charme invincible aux deſtins de l'État, quiconque ſous ſon influence jouit, indépendamment de toutes richeſſes, de ces précieux avantages ! comme ſi, enfin, il ne ſuffiſait pas d'être né homme & libre, pour être acceſſible à tout ſentiment d'honneur & d'émulation !

C'était donc déjà une grande tache dans la Conſtitution que cette infraction aux articles I, VI & XIV de la Déclaration des Droits. Ce fut une faute plus grave encore, dans l'organiſation du pouvoir exécutif, de n'avoir pas pris pour unique baſe le principe énoncé dans la même Déclaration, c'eſt-à-dire l'utilité commune. Pluſieurs cauſes concoururent à cette dangereuſe déviation. D'abord l'antique exiſtence d'une Monarchie abſolue à laquelle la Nation était, depuis des ſiecles, accoutumée, & dont probablement elle aurait eu peine à ſe ſéparer entièrement.

Et ici, Meſſieurs, il ſerait peut-être curieux de rechercher comment avait pu s'établir cette eſ-

pece d'idolâtrie générale dont le Monarque était l'objet. Car, que la tourbe des Courtisans, des Nobles & des Prêtres du haut parage, qui tenaient du Roi des graces, des pensions, des brevets, & jusqu'à l'impunité de leurs crimes, criassent toujours : *vive le Roi* ! cela se conçoit à merveille. Mais que le bon Peuple, qui n'avait rien de tout cela, qui était dans la main des Rois comme l'orange que l'on presſure jusqu'à la dernière goutte, s'égosillât aussi à chanter : *vive le Roi* ! voilà ce qu'il est très-difficile d'imaginer ; & cela était pourtant ainsi. Depuis le Soldat qui courait à la mort pour le Roi qui n'en savait rien & qui ne lui en avait pas plus d'obligation, jusqu'au malheureux Agriculteur courbé sous le poids des taxes & des corvées qui servaient à alimenter le luxe effréné de la cour, tout était pour le Roi. La royauté avait beau dévorer chaque jour la substance du Peuple, ce mot seul de *roi* avait quelque chose de magique qui fascinait tous les esprits & étouffait tous les murmures. Les Français en étaient venus à ce point d'adulation, qu'ils étaient cités en proverbe par les autres peuples ; & ce sont eux sans doute qu'a eu en vue le Fabuliste, lorsqu'il représente les moutons disant humblement au loup :

Vous nous faites, Seigneur,
En nous croquant, beaucoup d'honneur ;

La Nation était donc royaliſte à toute outrance, & l'on ne détruit pas en un jour des préjugés de pluſieurs ſiecles.

En ſecond lieu, les publiciſtes n'étaient pas d'accord ſur la nature, les rapports & les bornes de la Monarchie; preſque tous avaient une prédilection marquée pour la conſtitution anglaiſe, où par d'énormes prérogatives, le Roi peut lutter avec avantage contre les intérêts du Peuple.

Enfin, il n'eſt pas invraiſemblable que quelques-uns de ceux qui travaillèrent à l'organiſation de notre gouvernement, ſongèrent, en nous chargeant d'une monſtrueuſe royauté, à ſe ménager un moyen prompt d'avancement & de fortune.

Ainſi, l'on ne penſa pas même à examiner ces grandes queſtions, dont la ſolution a tant d'influence ſur le bonheur ou le malheur des Peuples. Quelle eſt la forme de gouvernement où l'intérêt public eſt toujours conſulté & préféré? quelle eſt celle qui s'accorde le mieux avec les ſaintes lois de la nature? quelle eſt celle qui peut le plus contribuer à déraciner les préjugés, à faire régner la vertu, à rendre la Nation éclairée, raiſonnable & floriſſante? On décréta d'*emblée* la Monarchie, le trône indiviſible, héréditaire; le Monarque inviolable & exempt de toute eſpece de reſponſabilité: on mit à ſes pieds un revenu de trente millions, & à ſa diſpoſition une foule de places dans le miniſtère,

dans les tribunaux, dans les armées. Enfin, s'il parut perdre, à quelques égards, de ſon ancienne autorité, il acquit de l'autre une influence directe & preſque toute puiſſante ſur les deſtinées de l'empire. Que penſer de celui qui ne ſe contenta pas d'un ſi riche lot? qu'il fut ou bien ambitieux, ou bien ſtupide. Ainſi les Rois veulent tout ou rien, & c'eſt ſur l'autorité divine, qu'ils meſurent celle qu'ils prétendent leur être due.

Voyons en paſſant comment ils en uſent envers leurs ſujets. Le Prince de Heſſe-Caſſel les vend; l'Impératrice de Ruſſie, plus généreuſe, les donne en préſent à ſes Gentilhommes; le Roi de Pruſſe leur fait donner des coups de bâton; le Roi d'Eſpagne les fait brûler par le grand Inquiſiteur; & le plus doux, le Roi de Rome les fait eunuques. D'après cela, n'eſt-il pas clair que les Rois ſont les bienfaiteurs du genre humain?

Mais je reviens à mon ſujet. En peu de tems, la France avait pris un autre aſpect. La révolution avait changé le caractère français. Ce Peuple naguère voluptueux, inconſtant & badin, avait changé ſes grâces & ſa légèreté contre l'armure & la ſageſſe de Minerve. La Patrie avait un culte & des autels ſur toute la ſurface de l'empire; la liberté publique paraiſſait aſſiſe ſur de ſolides fondemens; la Conſtitution, quoique imparfaite, quoique vicieuſe en quelques points, pouvait encore nous procurer de beaux jours. O fatalité déplorable & ſans exemple

932

Un génie malfaiſant, caché dans l'édifice même, en médite, en prépare l'écroulement. Le Prince aſſis ſur le trône conſtitutionnel, y porte un air de contrainte & d'embarras qui inquiete les Citoyens. Il aime à s'environner de ceux qui ont manifeſté le plus d'inciviſme ; on ne voit auprès de lui aucun ami du peuple ; ou ſi, par un choix ſurprenant, il confie un moment les rênes de l'adminiſtration à des Miniſtres patriotes, il ſemble qu'il n'ait voulu que faire remarquer par là ſon antipathie pour de tels hommes, & lui qui, dans un autre tems, s'était obſtiné à conſerver des Miniſtres qui avaient perdu la confiance de la Nation, ſe hâte, cette fois, contre le vœu national, de renvoyer ceux qui jouiſſaient de la confiance univerſelle. Vainement ſes proclamations & ſes correſpondances officielles annoncent-elles pompeuſement ſon zèle à maintenir la Conſtitution ; on ſoupçonne d'abord, & bientôt il n'eſt plus permis de douter que cette Conſtitution même ne ſoit entre ſes mains un inſtrument perfide avec lequel il ſe diſpoſe en ſecret à détruire la liberté qu'elle était faite pour affermir.

La guerre eſt déclarée ſur ſa propoſition, ſans qu'aucun des préparatifs néceſſaires pour l'entreprendre ſoit effectué. Le commandement des armées & des places eſt remis à des mains ſuſpectes. Si l'ennemi eſt attiré ſur la frontière par d'apparentes hoſtilités, c'eſt moins pour le combattre que pour lui faciliter les moyens de faire une invaſion dans

933

le Royaume, & rétablir, par la force des armes, le deſpotiſme que la force de la raiſon avait renverſé. Si de bonnes lois, de ces lois propres à maintenir l'ordre dans toutes les parties de ce vaſte empire, & à faire reſpecter au-dehors la ſouveraineté de la Nation, ſont préſentées à la royale cenſure, c'eſt pour y être auſſi-tôt frappées d'une irrémédiable nullité.

Que faiſiez-vous, cependant, fidèles Amis de la Conſtitution, incorruptibles Jacobins? vous dénonciez à la France entière les trames ſecrètes qui s'ourdiſſaient pour la perdre. Vous éventiez les complots dont les fils multipliés, dirigés des Tuileries, aboutiſſaient partout où réſidait un ennemi de notre Liberté. Vous arrachiez le maſque à ces courtiſans perfides qui, ſous le manteau du patriotiſme, aiguiſaient & cachaient leurs poignards parricides. Vous accuſiez ces froids ſpectateurs de nos troubles, ces modérés hermaphrodites, toujours indécis, toujours prêts à ſe ranger du côté des plus forts. Vous propagiez d'un bout de la France à l'autre ces principes purs qui ſont l'aliment & le charme de la liberté; cet ardent amour de la patrie qui honore & élève l'ame du citoyen; cette horreur du deſpotiſme qui en rend pour jamais le retour impoſſible. Vous étiez, en un mot, la vigilante ſentinelle du peuple.

Mais, malgré tant de ſurveillans, malgré tant de cris d'alarme répétés ſans interruption, la cour continuait tranquillement ſes projets déſaſtreux,

534

Forte du concours des hordes étrangères avec nos illuſtres chevaliers, les amateurs de la liſte civile, les prêtres réfractaires, & tous les humbles adorateurs du Soliveau, elle marquait en ſouriant, l'époque où, proſternés à ſes pieds, nous lui redemandrions des fers. Elle ne prenait même plus la peine de diſſimuler ; ſes plans étaient arrêtés, ſes meſures aſſurées, ſes préparatifs terminés. Déjà un bruit ſourd, avant-coureur de la grande cataſtrophe, ſe faiſait entendre. Bientôt l'orage éclate, & le deſpotiſme eſt victime de ſon impuiſſante férocité.

L'hiſtoire a déjà commencé ; dans peu, ſans doute, elle achevera de nous dire par quel tiſſu de perfidies fut amenée cette ſcène ſanglante, mais déciſive, où les deſtins de la France furent irrévocablement déterminés. Qui pourrait retenir ſon indignation, au récit des trahiſons multipliées à l'aide deſquelles les patriotes furent attirés dans le piège où leur mort était préparée ? Une ſoldateſque étrangère, criminel inſtrument de la conjuration de ſes chefs, offre le baiſer de paix à des citoyens ſans ſoupçons & ſans défenſe, & ſans égard pour le ſexe, pour l'âge, pour la confiance qui lui eſt témoignée, elle aſſaſſine lâchement ce peuple qui la nourrit, qui la paye, & qui accourait pour l'embraſſer. Eſt-ce bien là cette nation Suiſſe dont la renommée vantait depuis des ſiècles la franchiſe & la fidélité ? eſt-ce là le prix qu'elle réſervait à la généroſité, à l'affection des Français ? Dans cette journée devenue

célèbre dans les faſtes de notre hiſtoire ; on ne ſait ſi l'on doit être plus étonné de la barbarie avec laquelle les traîtres aſſaillirent un Peuple confiant & bon, ou de l'étrange préſomption qui leur fit croire qu'ils l'auraient bientôt ſubjugué. Le moyen d'imaginer que des gens de qualité ne tailleraient pas aiſément en pièces ces *Sans-culottes* qui, malgré la vigueur de leurs bras, & l'étendue de leur courage, devaient, puiſqu'un ſang noble ne coulait pas dans leurs veines, ſe ſoumettre, ſans réſiſtance, dès la première ſommation ! Ils l'ont cruellement éprouvé, ces chevaliers du poignard, s'il eſt ſi facile de défaire les phalanges citoyennes armées pour le maintien de la liberté. Ils ſavent ce qu'il en coûte, pour ſe méſurer avec ceux qui ont juré de mourir libres, & qui craignent bien moins la mort qu'un aviliſſant eſclavage.

Pourquoi faut-il que nous ayons à gémir ſur le ſang des nôtres, verſé, dans cette fatale journée, par des mains impures & mercénaires ? pourquoi pluſieurs de ceux qui ont le plus contribué à la victoire, n'ont-ils pu jouir du triomphe qui les attendait ? Mêlons quelques cyprès aux lauriers immortels qu'ils ont ſi bien mérité ; mais puiſqu'ils ont, par leur généreux dévouement, ſauvé la France des périls qui la menaçaient, quel eſt celui qui n'eſt pas plutôt diſpoſé à envier qu'à pleurer leur trépas ? Non, vous n'avez pas péri, héros Citoyens, qui dans votre chûte avez immolés nos tyrans &

936

purgé la Patrie des monstres qui avaient juré sa ruine ; non, vous n'avez pas péri : j'en atteste la reconnaissance de tous les Français. Vos noms gravés sur le marbre, vivront dans la mémoire des hommes, & vous partagerez d'âge en âge le culte qu'ils s'empresseront de rendre à l'auguste & invincible Liberté.

Si la victoire nous fut avantageuse, ce fut surtout parce qu'elle mit au grand jour les horribles secrets du despotisme expirant. Ce fut en ne laissant aucune excuse, & à ceux qui feignaient de croire, & à ceux qui croyaient en effet à la bonne foi d'un Monarque dont les infidélités multipliées avaient pourtant assez dévoilé les projets. Ce fut en réduisant à une subite impuissance tous les conspirateurs secrets cachés dans nos foyers, & qui n'attendaient que la subversion de la Capitale, pour lever leur tête audacieuse dans tous les départemens ; ce fut en coupant toute communication, tout espoir d'intelligence entre les fanfarons d'outre-Rhin, & les promoteurs intérieurs de la contre-révolution ; ce fut en faisant lever le Peuple tout entier, pour apprendre aux Rois de l'Europe que leurs couronnes seront foulées au pieds & brisées mille fois, avant que notre liberté puisse recevoir d'elles la moindre atteinte.

A tous ces salutaires effets produits par la révolution du 10 Août, joignez celui qui résulte de la violation de la Constitution dont Louis XVI était le plus

237

insidieux & le plus constant ennemi. En rompant les engagemens qu'il avait pris avec la Nation, en se parjurant, il nous dégage de nos sermens, il nous replace dans la position où nous étions en 1789, avec cette différence que le Peuple instruit par sa propre expérience de ce qu'est la royauté organisée comme l'était la nôtre, & de plus éclairé par une multitude d'idées justes qui ont jailli du choc des discussions & des écrits depuis quatre années; ayant d'ailleurs la conscience de sa force, & de la bonté de sa cause, pourra se donner un gouvernement uniquement fondé sur les principes de la plus saine raison, sur l'unique considération de l'utilité commune. En un mot, la sainte déclaration des droits de l'homme pourra dans son intégrité servir de texte aux méditations de ceux que nous allons charger de nos plus chers intérêts, & de base à la nouvelle législation.

Ainsi, sous quelque point de vue que l'on envisage la journée du 10 Août, mettant à part les malheurs particuliers, inévitables dans un aussi violent ébranlement, il en résulte que c'est véritablement de cette époque que doit dater l'indépendance de la Nation française & qu'elle consomma glorieusement ce que celle du 14 Juillet n'avait encore qu'ébauché. Graces donc soient rendues aux perfidies d'une cour aveugle qui a tout fait pour forcer le Peuple à savoir se passer d'elle! graces aux conjurés dont la présomptueuse coalition nous a forcés à une générale & infatigable surveillance! graces aux forfanteries des

938 341

émigrés, & à la visite de leurs amis les Prussiens & Autrichiens, qui nous ont mis dans le cas d'apprécier nos forces & de nous reconnaître invincibles ! grâces aux écrits des philosophes amis de l'humanité, qui ont dissipé les ténèbres de notre ignorance & de nos préjugés, & qui ont allumé dans nos cœurs ce feu sacré qui ne s'y éteindra jamais ! Salut à tous les peuples de la terre, à qui nous nous félicitons d'avoir donné le plus utile & le plus glorieux exemple !

Frères & amis, qu'il me soit permis, après avoir épanché dans vos cœurs l'allégresse dont les circonstances actuelles m'ont pénétrés, d'appeler un moment votre attention sur la nécessité de changer la dénomination sous laquelle vous avez jusqu'ici professé l'amour de la liberté. Je vous invite à prendre pour devise un titre qui ne soit point sujet à la fluctuation des circonstances. La trahison de Louis XVI réduit la Constitution, qui devait durer des années, à un état précaire & provisoire. Prenez pour enseigne les droits imprescriptibles de l'homme, contre lesquels les efforts des despotes seront toujours impuissans. Je fais la motion que la Société se qualifie dorénavant d'*Amis de la Liberté & de l'Égalité*, & qu'il soit écrit à la Société-mère à Paris, pour l'inviter à adopter cette nouvelle dénomination.

FIN.

A Montargis, de l'Imprimerie de Cl. Lequatre.